tenue par Madame LESIMPLE, magistrate-désignée

En présence de Monsieur CHEVILLARD, Rapporteur public

Madame BARTHELEMY, Greffière

09 heures 00

01) **DOSSIER N° 2503550** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire Annulation de la décision de rejet du département des PO en date du 24/03/25 suite à la réclamation indemnitaire préalable pour l'accident subi le 19/11/2023 par le requérant.

	Nom des parties	**Représentants des parties**
Demandeur	Monsieur M	SCP VIAL-PECH DE LACLAUSE-ESCALE-KNOEPFFLER
Défendeur	DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES	Maître PIERSON Thomas (Cour)

02) **DOSSIER N° 2406912** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite de rejet par la commune de Canet en Roussillon de la demande indemnitaire préalable présentée par M. P et condamnation de la commune à verser la somme de 5 183,05 euros

	Nom des parties	**Représentants des parties**
Demandeur	Monsieur P	SCP VIAL-PECH DE LACLAUSE-ESCALE-KNOEPFFLER
Défendeur	COMMUNE DE CANET EN ROUSSILLON	SELARL PHELIP & ASSOCIES

03) **DOSSIER N° 2406701** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite de rejet de la Cne de Canet en Roussillon portant rejet de la requête indemnitaire préalable suite à l'accident de la circulation de Mme L le 02/06/21.

	Nom des parties	**Représentants des parties**
Demandeur	Madame L	SCP VIAL-PECH DE LACLAUSE-ESCALE-KNOEPFFLER
Défendeur	COMMUNE DE CANET EN ROUSSILLON	SELARL PHELIP & ASSOCIES

09 heures 00

04) **DOSSIER N° 2405505** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR MME C A LA SUITE DES EMPRISES IRREGULIERES PAR L'ACCA DE ROQUEFORT DES CORBIERES SUR SA PROPRIETE PAR LE POSITIONNEMENT D'UN POSTE A TIR A L'INTERIEUR DE SA PROPRIETE

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame C	SCP BLANQUER CROIZIER CHARPY
Défendeur	ACCA DE ROQUEFORT DES CORBIERES	CABINET LABRY & NORAY-ESPEIG

05) **DOSSIER N° 2403941** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire Condamner MMM à faire réaliser les travaux d'enlèvement des racines litigieuses et condamner MMM à payer à Mme G la somme de 3 350,33€ en réparation du préjudice.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame G	CHATEL ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	SELARL PHELIP & ASSOCIES
	PARIS NORD ASSURANCES SERVICES - PNAS	SELARL PHELIP & ASSOCIES

06) **DOSSIER N° 2402659** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire Annulation de la décision implicite de rejet de la commune de Montpellier suite à la demande indemnitaire préalable de Mme B.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame B	Maître MOULIN Julie
Défendeur	COMMUNE DE MONTPELLIER	CABINET D' AVOCATS PHILIPPE AUDOUIN
	MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	Maître PIERSON Thomas (Cour)

09 heures 00

07) **DOSSIER N° 2502807** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire LIQUIDATION D'ASTREINTE - Jugement rendu le 23 janvier 2024 - contravention de grande voirie - occupation sans droit ni titre du domaine public maritime naturel et atteinte à son intégrité, sur le rivage de l'étang de Salses-Leucate, département de l'Aude.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DE L'AUDE	
Défendeur	Monsieur A	SCP MONTAZEAU - CARA

08) **DOSSIER N° 2502808** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire LIQUIDATION D'ASTREINTE - Jugement rendu le 23 janvier 2024 - contravention de grande voirie - occupation sans droit ni titre du domaine public maritime naturel et atteinte à son intégrité, sur le rivage de l'étang de Salses-Leucate, département de l'Aude.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DE L'AUDE	
Défendeur	Madame B	SCP MONTAZEAU - CARA

09) **DOSSIER N° 2502049** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire CGV - stationnement sans droit ni titre du bateau "UTOPIA", immatriculé "TO E57455" sur le domaine public fluvial PK 1.77, rive droite du canal du Rhône à Sètes - zone du quai Voltaire, sur la commune de Frontignan depuis le 16/10/23.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	
Défendeur	Madame A	Madame A

09 heures 00

10) **DOSSIER N° 2503733** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire CGV - Occupation sans droit ni titre du domaine public maritime naturel, plage du Mouret à Leucate, pour la saison estivale 2024.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DE L'AUDE	
Défendeur	SARL LA GRANDE SPATULE	
	Monsieur C	Monsieur C

11) **DOSSIER N° 2503734** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire CGV - Occupation sans droit ni titre du domaine public maritime naturel, plage du Mouret à Leucate, pour la saison estivale 2024.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PREFECTURE DE L'AUDE	
Défendeur	SAS BIQUET	

12) **DOSSIER N° 2500047** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire CGV - Stationnement sans droit ni titre du bateau type péniche hollandaise, sans immatriculation, sur le domaine public fluvial, PK 0.1060, rive droite du fleuve Hérault, commune de Bessan, département de l'Hérault, propriété de M. N

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	
Défendeur	Monsieur N	Monsieur N

09 heures 00

13) **DOSSIER N° 2500192** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire CONTRAVENTION DE GRANDE VOIRIE : Occupation sans droit ni titre du bateau "SUNPEARL", sans immatriculation, propriété de M. C, sur le domaine public fluvial, PK 232.255, rive droite du fleuve Hérault, commune d'Agde (Hérault).

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	
Défendeur	Monsieur C	Monsieur C

14) **DOSSIER N° 2404656** **RAPPORTEURE: Madame Audrey LESIMPLE**

Titre de l'affaire REPARATION DU PREJUDICE SUBI PAR M. T A LA SUITE DES DOMMAGES OCCASIONNES A SON VEHICULE (DEUX PNEUS ABIMES) EN RAISON DE LA PRESENCE D'UN MORCEAU D'IPN SUR LA CHAUSSEE DU PARKING SITUE AU 19 BOULEVARD DU FOUR A CHAUX A BEZIERS

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur T	Monsieur T
Défendeur	COMMUNE DE BEZIERS	Maire

Arrêté le 08/10/2026

Le vice-président du tribunal